Une image contenant texte, graphiques vectoriels

Description générée automatiquement

**Formulaire de demande de subventions communales**

La réception par l’administration communale de votre formulaire de demande de subvention - dûment rempli et signé - marquera le début de la procédure et son enregistrement formel. Veuillez remplir le formulaire et l’adresser à l’administration communale avec tous les documents exigés pour le type de mesure sélectionné. Les demandes sont traitées selon l’ordre d’arrivée du 1er janvier au 31 décembre de l’année civile et sous réserve de validation de la demande de subvention ainsi que des montants à disposition.

SVP, Cochez la mesure projetée et complétez les données demandées

**Remplacement d’un chauffage à mazout, à gaz ou électrique par une pompe à chaleur sol-eau (sondes géothermiques). Subvention communale de CHF 2'000.- (Mesure cantonale SdE – M-06)**

Documents obligatoires à fournir pour ce type de mesure :

* Copie de la décision d’octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l’Energie (SdE) du canton de Fribourg
* Activation de la demande de permis de construire dans FRIAC

**Remplacement d’un chauffage à mazout, à gaz ou électrique par une pompe à chaleur air-eau. Subvention communale de CHF 1'000.- (Mesure cantonale SdE – M-05)**

Documents obligatoires à fournir pour ce type de mesure :

* Copie de la décision d’octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l’Energie (SdE) du canton de Fribourg
* Activation de la demande de permis de construire dans FRIAC

**Remplacement d’un chauffage à mazout, à gaz ou électrique par un chauffage à bois (pellets, plaquettes, bûches). Subvention communale de CHF 2'000.- (Mesure cantonale SdE – M-02)**

Documents obligatoires à fournir pour ce type de mesure :

* Copie de la décision d’octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l’Energie (SdE) du canton de Fribourg
* Activation de la demande de permis de construire dans FRIAC

**Raccordement au chauffage à distance (CAD) Neyergie SA. Subvention communale de CHF 500.-**

Documents obligatoires à fournir pour ce type de mesure : **(Mesure cantonale SdE – M-07)**

* Copie de la décision d’octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l’Energie (SdE) du canton de Fribourg
* Activation de la demande de permis de construire dans FRIAC

**Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre. Subvention communale 10% jusqu’à maximum CHF 2’000.- par habitation (Mesure cantonale SdE – M-01)**

Documents obligatoires à fournir pour ce type de mesure :

* Copie de la décision d’octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l’Energie (SdE) du canton de Fribourg
* Activation de la demande de permis de construire dans FRIAC

**Pose de panneaux solaires photovoltaïques dès 4 kWc. Subvention communale de CHF 500.-**

**(Mesure cantonale SdE – M-08)**

Documents obligatoires à fournir pour ce type de mesure :

* Copie de l’offre validée pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques
* Preuve de dispense de permis ou activation de la demande de permis de construire dans FRIAC

**Coordonnées de la personne émettant la demande de subvention**

Nom 

Prénom 

Adresse 

NPA/lieu 

Téléphone (mobile ou fixe) 

Courriel 

**Coordonnées des bâtiments où seront réalisés les travaux**

Adresse 

NPA/lieu 

La personne soussignée confirme l’annonce de la mesure projetée ci-dessus mentionnée et déclare vouloir bénéficier de la subvention communale, sous réserve des conditions d’éligibilité et d’octroi. Elle a pris connaissance des obligations de la Directive communale et fournira, en temps voulu, tous les documents obligatoires au traitement du dossier, dont le présent formulaire d’annonce de la mesure projetée.

Date et lieu 

Signature 

**Partie à remplir par le Conseil communal**

En référence aux pièces de la demande en sa possession, le Conseil communal décide :

d’octroyer la subvention communale

de refuser la demande de subvention communale

Neyruz FR, le

**Au nom du Conseil communal**

Le Syndic Le Secrétaire

Jean-Pierre Corpataux Nicolas Wolleb